

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'UFR DU VENDREDI 8 SEPTEMBRE 2017

Présents : MMES et MM ALBARRACIN, BOUSSADIA, BRASSIER-RODRIGUES, DAVID, DURAN, ECHALIER, FOURCHES, GAYRAUD, GILBERT, MATHIOS, MEGOZ, PATEL, REDFORD, ROMAN, ROUQUETTE, SINDA, THOMAS, TORRE, WHITTON.

Excusés : MMES et MM ALARY (procuration donnée à MME MATHIOS), BOUVIER, MIGINIAC (procuration donnée à M. GILBERT), OUKALI (procuration donnée à M. GILBERT), SPITZL-DUPIC (procuration donnée à MME MATHIOS).

M. DEL DUCA ouvre la séance à 14 heures.

M. DEL DUCA présente les personnalités extérieures nouvellement nommées, MME THOMAS, journaliste à Centre France et M. REDFORD responsable de la coordination internationale à Sauve qui peut le court métrage.

M. DEL DUCA soumet à l'approbation le procès-verbal de la séance du 3 juillet.
Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

1. - RÉGLEMENT INTÉRIEUR

Suite aux remarques du service juridique, le règlement intérieur a été modifié, il n'y aucune remarque sur le texte remanié. Le conseil de gestion l'approuve dans sa forme nouvelle sans toutefois pouvoir le voter puisqu'il doit déjà être soumis au CA de l'Université.

Afin de ne pas perdre de temps, il est décidé de procéder aux élections d'un directeur ou d'une directrice dans les départements de Communication et de LEA sur la base de ce règlement.

Patrick DEL DUCA attire l'attention sur l'article 4.3 *Il/elle arbitre les services des enseignants et chargés de cours proposés par le département réuni en séance plénière*, il précise qu'en cas de litige c'est le directeur de l'UFR qui tranche.

MME BRASSIER RODRIGUES s'interroge sur la représentation étudiante, doit-elle être par année et/ou par parcours. Il est décidé qu'il y aura un représentant par année en licence et par parcours en master.

L'information sera transmise rapidement aux étudiants.

2. - PARTICIPATION FINANCIÈRE AUX JURYS DE THÈSES ET HDR

Il s'agit d'un soutien financier de l'UFR aux laboratoires, soutien qui existait dans les UFR LLSH et LACC. M. DEL DUCA propose qu'une somme forfaitaire soit allouée selon les critères suivants :

- Si l'ensemble des membres du jury vient de France ou d'Union européenne : 500€
- Si certains membres du jury viennent de pays hors union européenne : 800€

Cette proposition est votée à l'unanimité.

3. - COMMISSION SCIENTIFIQUE

M. DEL DUCA rappelle la composition de la commission scientifique :

- 3 enseignants-chercheurs de collège A et personnels assimilés élus ;
- 3 enseignants-chercheurs de collège B et personnels assimilés élus ;
- 1 enseignant-chercheur ou 1 chercheur élu par centre de recherche, quel que soit son statut ;
- 2 doctorants élus par l'ensemble des doctorants et renouvelables tous les deux ans ;
- 4 membres ès qualités nommés par le conseil de gestion ;
- 2 BIATSS nommés par le conseil de gestion sur appel à candidature.

M. GAYRAUD indique qu'il a établi la liste du corps électoral des doctorants, celle-ci a été validée par les directeurs de laboratoires. La liste sera réactualisée compte tenu des nouvelles inscriptions, il devrait y avoir 35 doctorants. Un appel à candidature leur sera envoyé.

Les élections pourraient se tenir la seconde moitié d'octobre.

M. FOURCHES propose d'étaler les élections de la manière suivante :

- Election d'un représentant par les centres de recherche ;
- Election de 3 enseignants-chercheurs A et B et parallèlement des doctorants ;
- Election des 4 membres ès qualités par le conseil de gestion.

Les missions de la commission scientifique seront réduites puisqu'elle ne traitera plus les demandes de CRCT, de HDR et les contrats doctoraux étrangers.

MME MATHIOS considère qu'il est essentiel que la commission puisse se prononcer sur les profils de postes.

Le conseil de gestion est dans l'attente du retour de la version définitive du règlement intérieur après validation par le CA.

4. - POINT SUR LES POSTES BIATSS ET ENSEIGNANTS

Poste BIATSS

L'UFR a obtenu 4 postes et le remplacement de MME LA MONICA :

- Scolarité : Béatrice DU PLANTIER en poste depuis début juillet ;
- Relations internationales : Marie-France YANG qui se partage entre l'UFR et le centre Fleura jusqu'au premier octobre ;
- Stages : Fatima BEN AOUK qui prendra ses fonctions le 1^{er} octobre ;

- Scolarité/secrétariats pédagogiques : Catherine BARTHOMEUF prendra son poste le 14 septembre et Petra DEPRE KOVARIKOVA le 13 septembre.

Postes enseignants

Les ATER en Anglais, Arabe et Communication sont en cours de recrutement. Les contrats seront de 11 mois puisque ce recrutement se fait dans le cadre du 2^{ème} mouvement.

En Allemand, il n'y a pas eu de recrutement sur le demi CDD. En Anglais, il y a une seule candidature, M. WHITTON déplore le fait que le poste n'ait été publié sur le site de l'UCA que très récemment. M. DURAN demande quel est le profil du poste en Anglais, M. DEL DUCA lui répond que c'est un profil large : langue anglaise pour anglais LLCER, LEA et Information et communication pour non spécialistes.

MME TORRE demande comment cela se passe s'il n'y pas de recrutement, M. DEL DUCA lui répond que les heures sont faites par les collègues en supplément de leur service.

M. DEL DUCA informe le conseil que la campagne d'emplois démarre.

Pour 2018-2019, les postes publiés seront :

- Postes second degré :
 - Italien
 - Anglais
 - Communication

Ces postes seront publiés en novembre pour le 1^{er} mouvement, le deuxième mouvement ne se déroulera qu'au mois de mai et sera seulement intra-académique.

M. DURAN précise que les détachements sont acceptés par le Rectorat car ils participent à la progression de carrière des enseignants.

- Postes enseignants-chercheurs :
 - MCF en Arabe
 - MCF en Communication
 - ATER en Allemand

Il faudra ajouter les supports de MME KOIS qui part à la retraite cette année, de MME SCHOTTMAN et M. RAPATEL qui partent en principe le 31 août 2018. Le département d'anglais doit se prononcer sur les supports à publier.

MME MATHIOS demande s'il est prévu de demander des postes de professeurs, notamment relevant du décret 46-3, M. DEL DUCA lui répond que 50% des postes sont fléchés i-site et qu'il sera difficile d'obtenir des créations ou des rehaussements de postes.

Il souligne que les postes menacés sont ceux d'Arabe et de Chinois.

MME THOMAS considère que c'est ahurissant d'entendre cela compte tenu du développement des marchés avec la Chine.

M. DURAN précise qu'il y a une montée en puissance du Chinois dans le secondaire, et que MME le Recteur n'approuverait pas cette décision.

En ce qui concerne l'enseignement de l'Arabe, il est soutenu par le Ministère dans le cadre de la lutte contre l'intégrisme.

M. GILBERT ajoute que l'enseignement de la Langue des signes française est également en difficulté. M. DEL DUCA précise que cela est dû au manque d'enseignants.

5. - QUESTIONS DIVERSES

Bourse

Dans le cadre de la convention bilatérale avec l'Université de Saratov, une bourse de 200€ est attribuée aux étudiants russes. M. GAYRAUD demande le versement de cette bourse pour Iatcenko GALINA.

Cette bourse est votée à la majorité moins une abstention.

DIL

La DIL doit installer des prises dans les bureaux B2 et B4, ce qui permettra aux enseignants d'espagnol de LEA de libérer leurs bureaux qui seront occupés par des collègues de l'UFR PSSSE.

Lors du prochain conseil, les AAP et APP seront classées. Il est difficile de trouver un créneau pour la tenue des conseils qui permette à tous les élus d'être présents. Il est proposé de choisir un jour différent de la semaine pour chaque conseil.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16 heures.

Le directeur,

Patrick DEL DUCA

La secrétaire de séance,

Martine ESTEL